

L'eau, les zones humides et la vie.

Inséparables

Une éducation à l'environnement pour tous

Lancement de la JMZH 2021

Giovanni PAYET, directeur-adjoint de la Régie RNNESP

Organisme gestionnaire du site de l'Etang de Saint-Paul – La Réunion
(Réserve Naturelle Nationale et Zone humide d'importance internationale)



50
ANS

UN WATER



evian



Journée mondiale
des zones humides

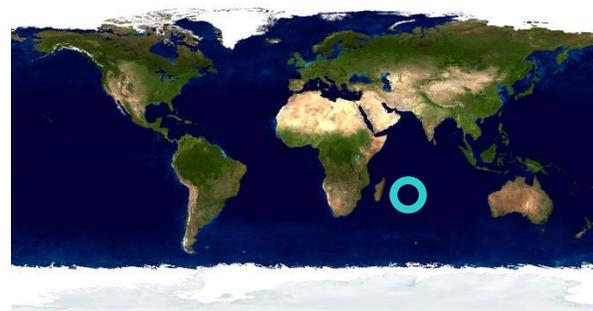
2 février 2021

Les zones humides et l'eau



Rejoignez-nous, visitez www.zones-humides.org #JMZH2021 #ZonesHumides2021

Présentation du site Ramsar



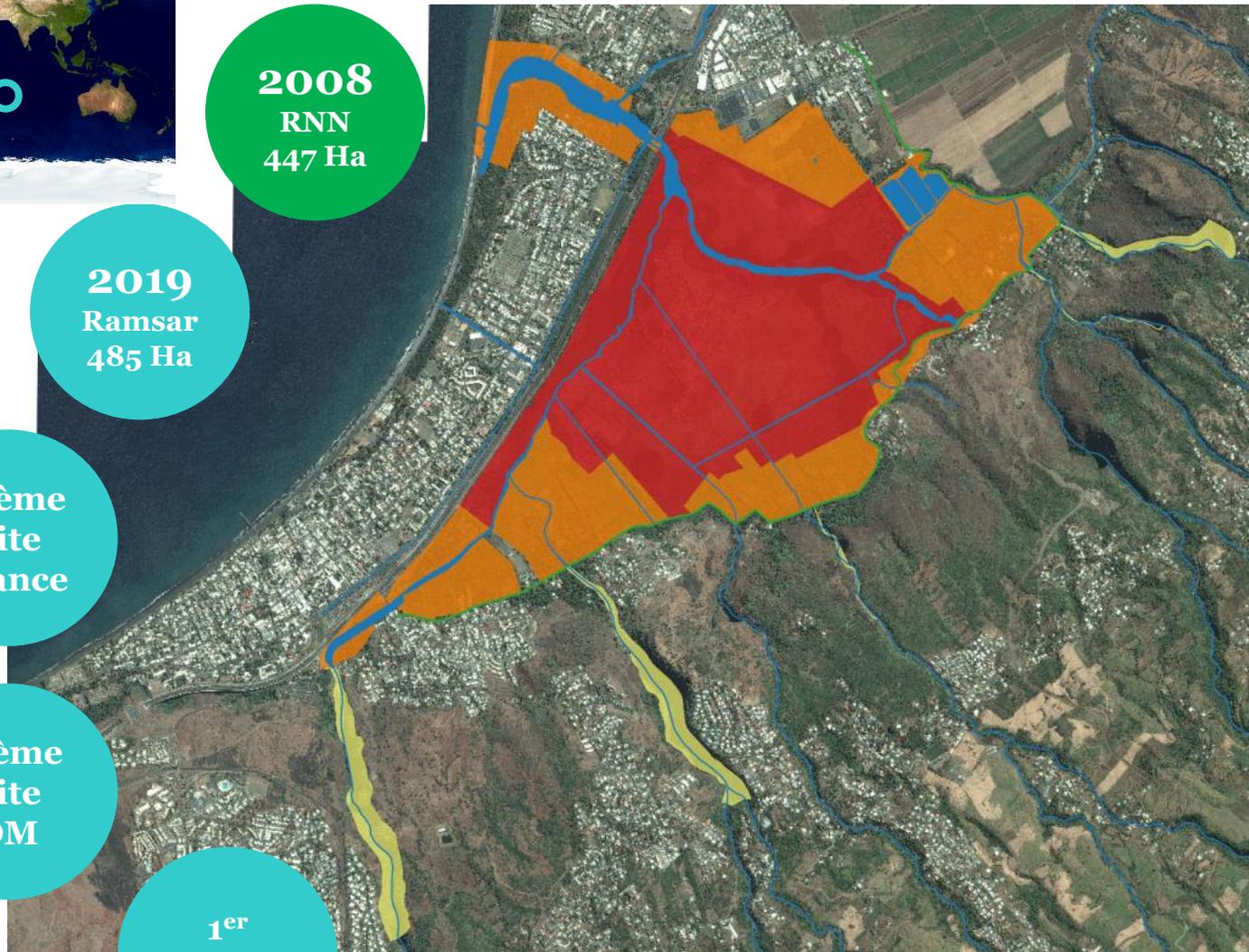
2008
RNN
447 Ha

2019
Ramsar
485 Ha

49ème
Site
France

12ème
Site
OM

1^{er}
Site de La
Réunion



Créer un rythme régulier de découverte

Absence de rdv
régulier de découverte

2015

2016



Réserve Naturelle
ETANG DE SAINT-PAUL

Informations & réservations

02 62 45 81 80



Visite guidées hebdomadaire à pied, à vélo ou en kayak

Créer des temps forts sur les zones humides



A partir de 2016 :
Journée Mondiale
des Zones humides



2019 : concours photo sur les
zones humide de La Réunion
+ vernissage exposition
lors de la JMZH



2019 : Intermèdes Nature
Nuits du films de nature

+ participation aux Journées Européennes du Patrimoine,
la Journée mondiale de l'Eau, la Fête de la Nature....

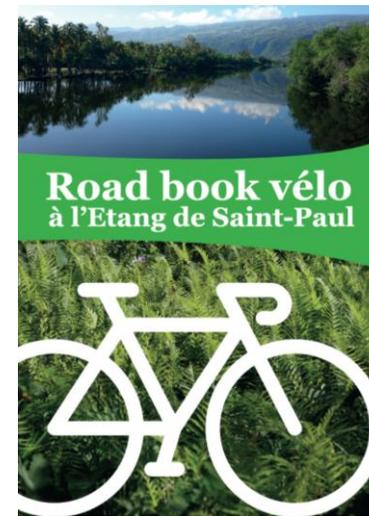
Proposer différents formats de médiation

Médiation avec écocarde pour approfondir



+ création d'un escape game et mise en place de chantier nature participatif

Découverte en autonomie pour découvrir



+ 8 visites virtuelles sur site internet

Initier des projets éducatifs : l'exemple de l'exposition itinérante

Exposition itinérante



Mon étang à Saint-Paul, mi koné, mi aim, mi protèz !



Exposition itinérante créée par l'Ecole Louise Siarane de Saint-Paul et la Réserve Naturelle Etang de Saint-Paul



L'Étang de Saint-Paul, un trésor de l'Ouest de La Réunion 1

Un étang, qu'est-ce que c'est ?

Un étang est un espace d'eau de moyenne taille, entre le lac et la mer. Il peut être formé par l'homme ou être fait par la nature. Contrairement à la rivière, l'eau est stagnante et elle peut-être douce, salée ou saumâtre.

À La Réunion, il existe trois grands étangs sur le littoral. Celui de Bois-Rouge à Saint-André et du Col à Saint-Louis. Le nôtre est situé sur l'île ouest de La Réunion, la côte la plus sèche, appelée la **côte sous le vent**.



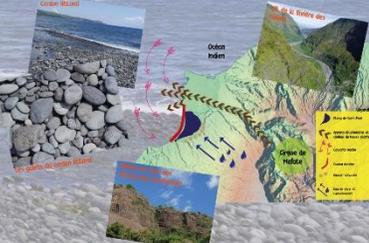
Et une zone humide, est-ce la même chose ?

Les étangs font partie de la grande famille des zones humides. Elles correspondent à tous les terrains gorgés d'eau de manière temporaire ou permanente comme les marais, les bagnes d'un lac... Dailleurs l'étang Saint-Paul est la plus grande zone humide des Mascareignes.

Comment s'est formé notre Étang ?

L'étang que l'on protège s'est formé il y a plus de 2200 ans. C'est une ancienne **lagune** comblée par les matières (sédiments, rochers...) et sédiments provenant des coulées de boue glissées du Cratère de Mafate il y a plusieurs milliers d'années. Il est été ensuite ramassé dans la baie de Saint-Paul par les courants marins et ont constitué un **codon littoral** fait de sable et de galets.

Aujourd'hui l'étang est entouré par les falaises du Cap La Moussaye au sud, le lit de la Rivière des Galats au nord, le **codon** du Grand Bénère à l'est, et l'océan Indien à l'ouest.



Le sais-tu ?

L'eau de notre étang est légèrement salée. On dit qu'elle est saumâtre. Cette eau a diverses origines. Elle provient des sources et ruisseaux qui baignent l'étang (Bouillon Champ-couart, Rivière de Grande Fontaine de la rive orientale, de la pluie et de l'océan Indien).

La boîte à mots

Stagnant : (eau) qui s'écoule sans se renouveler, qui ne change pas.
Codon littoral : zone de terre comprise de l'océan jusqu'à des sédiments.
Codon littoral : zone comprise de l'océan jusqu'à des sédiments.
Codon littoral : zone comprise de l'océan jusqu'à des sédiments.
Plaine : terrain de basse altitude qui est plat ou presque plat.

Mon étang à Saint-Paul, mi koné, mi aim, mi protèz !



Une faune riche à préserver. 4

Les salanganes et hirondelles.
Illustration : Hada Charin

Les chauves-souris
Illustration : Hada Charin

Les papillons

Les odonates (libellules et demoiselles)

Les sauterelles

Les araignées

Les batraciens

La Poule d'eau
Illustration : Hada Charin

Les poissons

Parmi toutes les espèces répertoriées sur notre étang, près de 30% est considérée de grande valeur pour la biodiversité réunionnaise. Il faut les connaître, les aimer et les protéger

Mon étang à Saint-Paul, mi koné, mi aim, mi protèz !



Notre étang, une exceptionnelle Réserve Naturelle Nationale 9

Qu'est-ce qu'une Réserve Naturelle ?

Une réserve naturelle est un outil de protection et de gestion des espaces naturels en France comme les forêts, les rivières, les montagnes, les littoraux etc.

Aujourd'hui il existe 343 réserves naturelles et cela représente plus de 44 millions d'hectares d'espaces protégés sur toute la planète.

À La Réunion, il existe aussi la Réserve Marine. Elle est la cousine de l'étang !

Comment on la reconnaît ?

On reconnaît toutes les réserves grâce à un logo unique en forme d'étoile de couleur verte. Nous le retrouvons sur les uniformes des agents qui travaillent à la réserve, mais également sur tous les documents que vous recevrez à la réserve, comme les permis d'information. C'est pour cela qu'il est présent dans notre exposition.

Quelles sont les caractéristiques de la Réserve Naturelle de l'étang ?

Notre étang a été classé Réserve Naturelle Nationale en 2008 par un décret ministériel. Cela signifie que le Premier ministre a approuvé la protection de l'étang.

La réserve naturelle de l'étang fait une surface de 447 hectares et dispose de deux zones de protection. Une zone de protection intégrale de 245 hectares en usage et une zone de protection modérée de 202 hectares en usage !

Notre école est située à quelques pas de la Réserve sur le bord de mer. Elle est représentée par l'école blanche sur la carte. Au fait la proximité de l'école nous sommes tous devenus les gardiens de l'étang !

Il y a-t-il une différence entre les deux zones ?

La zone de protection intégrale est une zone à haute valeur patrimoniale. L'accès y est interdit tout, comme les activités humaines. Nous pouvons y rendre uniquement avec les éco-gardes de la Réserve.

La zone de protection modérée permet aux activités humaines de s'exercer comme l'agriculture mais elle autorise également les loisirs comme la randonnée, les activités nautiques, le pique-nique, les visites guidées, le vélo ou encore le pique-nique du dimanche en famille.

Il est important de rappeler qu'un espace naturel protégé ce n'est pas un lieu où tout est interdit. C'est un lieu de repos et de découverte !

Nous, notre étang on l'aim, On a envie de faire pour toujours !

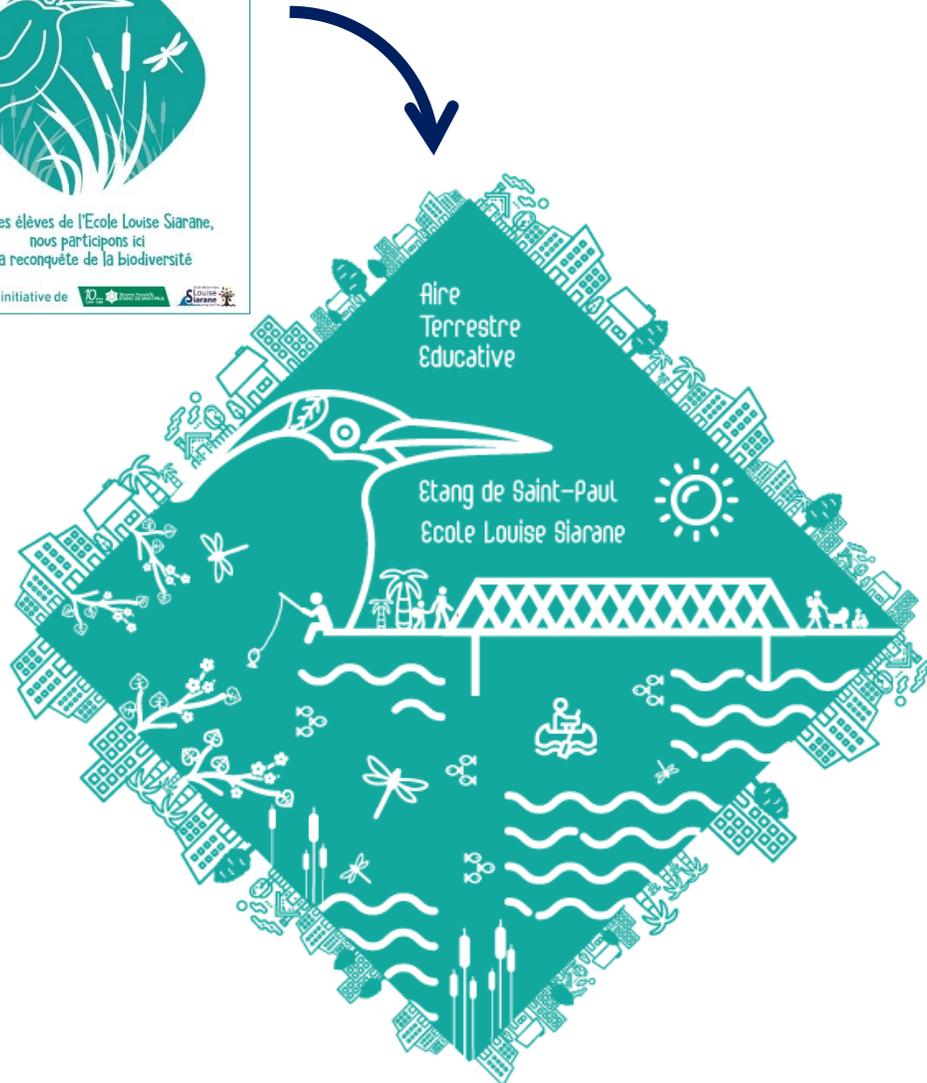
Le sais-tu ?

Pour protéger l'étang, il n'y a pas que les agents de la Réserve Naturelle qui y participent. Il faut surtout que chacun de nous apprenne à le respecter : ne pas jeter les déchets et respecter les règles.

Mon étang à Saint-Paul, mi koné, mi aim, mi protèz !

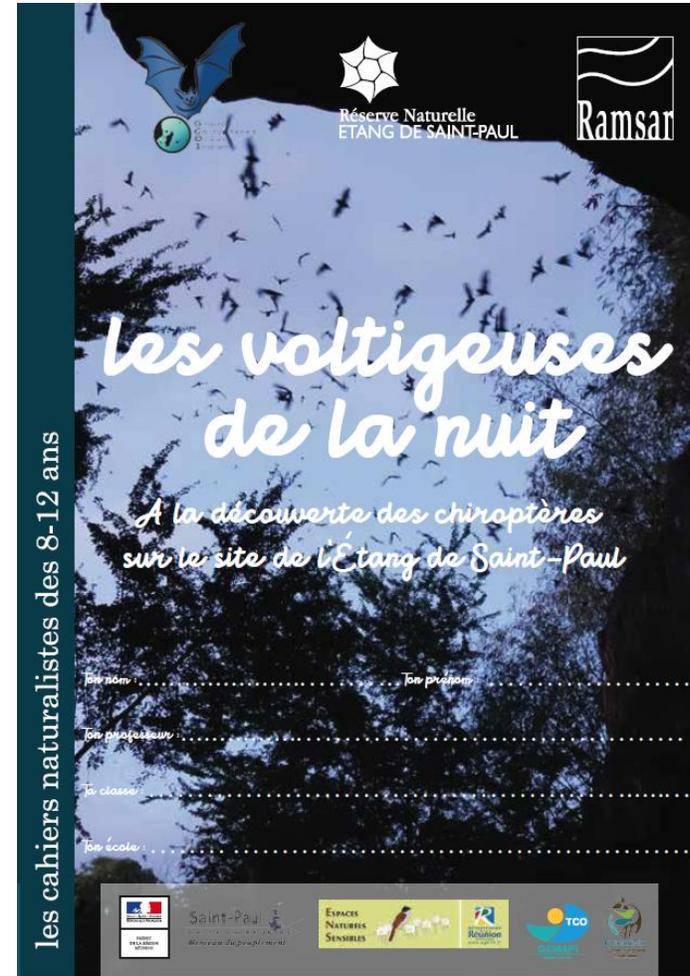
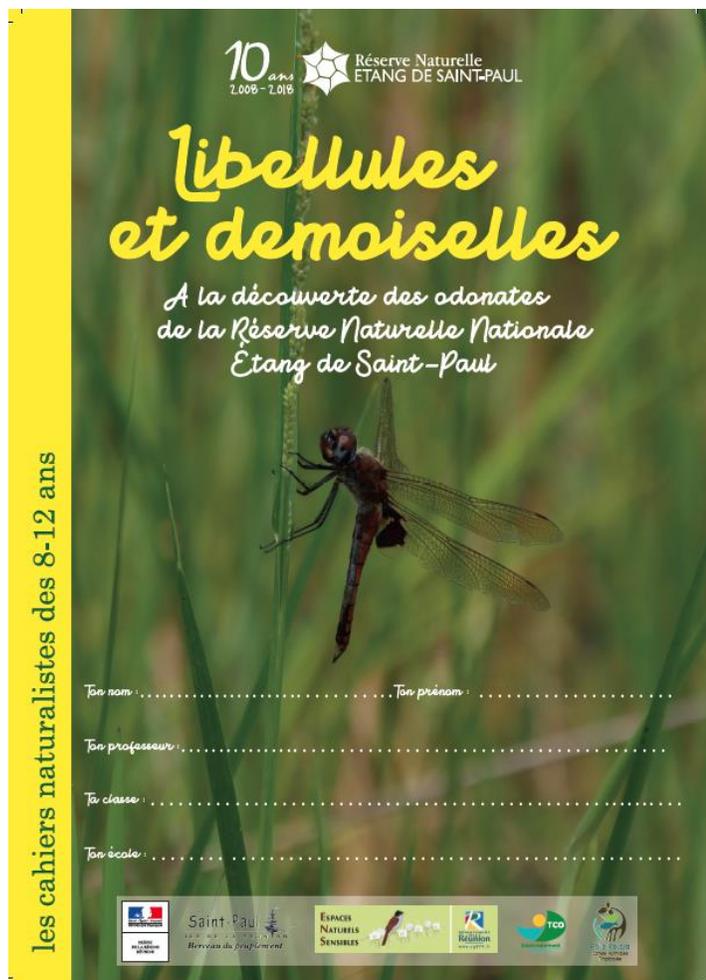



Initier des projets éducatifs de long terme



+ Accompagnement d'une professeur-relais de l'Education Nationale

Créer des publications dédiées au jeune public



Sensibiliser les acteurs socio-économiques



- Former les acteurs socio-économiques du territoire comme les associations et porteurs de projets (formation, visites de terrain, accompagnement pour des projets éco-responsables)
- Générer de nouveaux partenariats (ex : Saint-Paul, ville d'art et d'histoire, Office de l'Eau, Office de Tourisme de l'Ouest)
- Accompagner les entreprises dans une meilleure connaissance environnementale (Ex: EDF, Ile de La Réunion Tourisme)

L'eau, les zones humides et la vie.

Inséparables

Merci pour
votre attention



50
ANS

UN WATER



evian



Journée mondiale
des zones humides

2 février 2021
Les zones humides et l'eau



Rejoignez-nous, visitez www.zones-humides.org #JMZH2021 #ZonesHumides2021

Lancement de la JMZH 2021 – Une éducation à l'environnement pour tous – 29 janvier 2021